

L'association **ADESSA domicile Manche** existe depuis 1948 et est une association Loi 1901 à but non lucratif.

Elle soutient les familles et les personnes sans discrimination.

Voici son éthique :

- Respect de la dignité de la personne, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité,
- Accompagnement individualisé et de qualité,
- Confidentialité,
- Respect des choix de chacun,
- Information sur les droits et la citoyenneté.

Siège:

ADESSA domicile Manche

48, rue Tourville

50200 COUTANCES

Tél. 02 33 45 14 82

Fax 02 33 45 49 06

Site : www.adessamanche.com

mail : ema@adessamanche.com

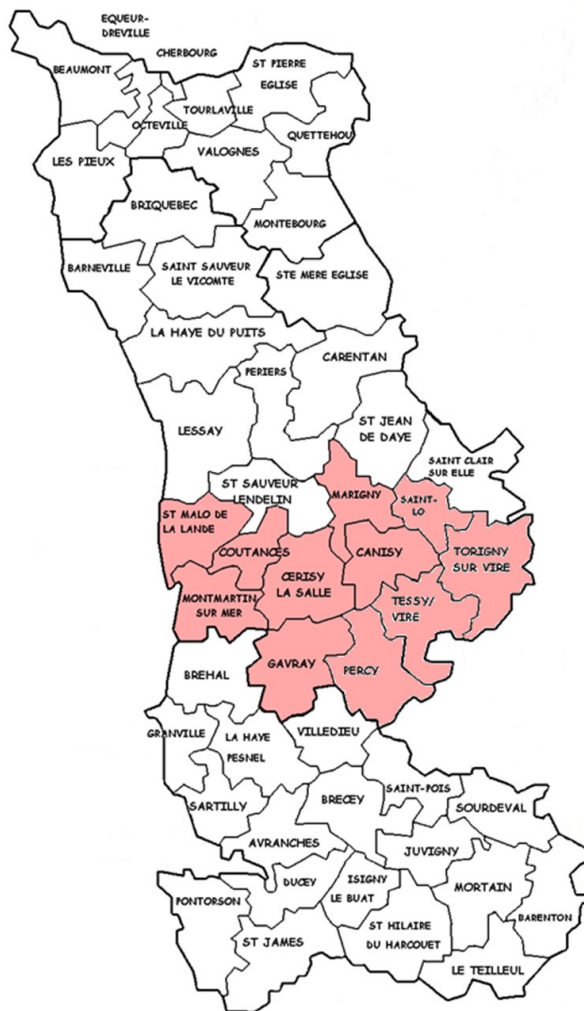
Siret 780 878 898 00011

Engagée dans une démarche qualité, l'association vous sollicitera régulièrement pour donner votre avis sur l'ensemble des prestations.



CERTIFICATION AFNOR

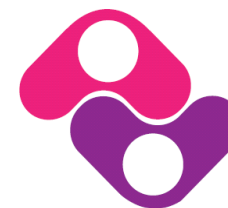
Interventions de l'Equipe Mobile Alzheimer sur 11 cantons du Centre Manche



Coutances, Cerisy-la-Salle, Canisy, Gavray, Marigny Le Lozon, Montmartin-sur-Mer, Percy en Normandie, Saint-Lô, Saint-Malo-de-la-Lande, Tessy Bocage, Torigny les Villes

Association autorisée par le Conseil Général de la Manche et l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie dans le cadre de la Loi du 2 janvier 2002
Agrément Qualité SAP780878898

Brochure à l'attention du public



ADESSA domicile Manche

**Equipe Mobile Alzheimer
E M A**

**48 Rue Tourville
50200 COUTANCES**

02 33 45 14 82

**Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h00**

Quelles sont nos missions ? Qui peut en bénéficier?

Il s'agit d'apporter **au domicile** une prestation de **soins d'accompagnement et de réhabilitation** à un patient atteint de **la maladie d'Alzheimer** ou d'une maladie apparentée.

Elle s'adresse à **la personne** et à **ses aidants**.

Quel coût pour le bénéficiaire?

Cet accompagnement est **pris en charge à 100%** par la caisse d'assurance maladie pour 15 séances d'une heure.

Comment en bénéficier?

Il faut *impérativement* avoir une prescription médicale mentionnant : « 12 à 15 séances de réhabilitation pour maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée » .

Ensuite, le bénéficiaire ou son entourage contacte le service **pour une première visite à domicile**.

Quel déroulement pour la 1ère visite?

Un membre de l'EMA se déplace au domicile du bénéficiaire pour :

- ⇒ Présenter les missions de chaque membre de l'équipe.
- ⇒ Recueillir les besoins exprimés par la personne et son entourage.
- ⇒ Expliquer le déroulement des séances.
- ⇒ Recueillir les données administratives.

Quelles activités d'accompagnement?

- ♦ **Activités thérapeutiques** liées à la mobilité, la communication, l'apprentissage ou le réapprentissage de gestes adaptés.
- ♦ **Mise en situation dans les activités sociales** visant la participation et l'échange avec l'entourage et l'environnement.
- ♦ **Soutien aux aidants**
- ♦ **Conseils et propositions de solutions pratiques** pour le quotidien

A quel moment? Où? Quand?

Les 15 séances sont réparties à raison de:

- ♦ **1 à 2 séances par semaine**,
- ♦ du lundi au vendredi,
- ♦ **au domicile** du bénéficiaire.



Qui compose l'Equipe Mobile Alzheimer?

- **Christine Bouvier**
infirmière coordinatrice
- **Aurore Harivel**
ergothérapeute
- **2 assistantes de soins en gériatrie**